

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 5 décembre 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET

Étaient excusés et représentés :

Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Sabine AUDRAIN
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER

Secrétaire de séance : Philippe ROUSSEAU

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DÉCEMBRE 2025

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Philippe FORMENTEL expose :

Les modifications au tableau des effectifs de la commune doivent être présentées et approuvées en Conseil municipal. Il peut s'agir de modifications, suppressions ou de créations de postes, visant à mettre en adéquation les effectifs avec les besoins de services.

Les modifications concernent les situations suivantes :

- La création d'un poste d'adjoint technique à temps complet pour compenser un départ à la retraite,
- La création d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet 26 h 00 pour répondre au besoin d'ouverture de la bibliothèque le samedi après-midi ; actuellement ce poste est occupé par une contractuelle pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet 20 h 00,
- La création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet 28,71 heures pour compenser le passage à temps partiel 80% d'un agent,
- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet suite au départ en retraite de l'agent concerné,
- La suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet 21,71 heures suite à la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet 28,71 heures.
- La suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 28 h 00 suite à la création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à 24,17 heures dans le cadre d'un avancement de grade et d'une réduction du temps de travail,

Création de poste :

- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet 26 h 00,
- Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet 28,71 heures
- Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à 24,17 heures

Suppression de poste :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet 21,71 heures,
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 28 h 00.

VU l'avis de la commission Ressources humaines

VU l'avis des membres du Comité social territorial

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la création des postes proposés ;

APPROUVE la suppression des postes proposés ;

APPROUVE la modification du tableau des effectifs en conséquence ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 11/12/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Philippe ROUSSEAU

